

Charte manifestation éco-responsable



Les nombreuses manifestations ludiques, sportives ou culturelles organisées sur les communes de ValEco reflètent toute la richesse et la diversité de notre territoire.

Des enjeux comme ceux du changement climatique, de la biodiversité, de la gestion rationnelle de l'eau ou des déchets sont l'affaire de tous. Les gestes éco-responsables du quotidien doivent trouver un prolongement au-delà du domicile ou du lieu de travail, et notamment dans les activités de loisirs.

Les organisateur-ices de manifestations doivent se mobiliser pour réduire l'empreinte écologique de leurs projets et sensibiliser le public à l'environnement, afin que chacun-e puisse participer à ce mouvement d'éco-citoyenneté.

ValEco a élaboré cette charte afin de vous aider à mieux prendre en compte la gestion des déchets dans l'organisation de votre manifestation.

Vous trouverez ainsi une liste d'actions et d'engagements visant à réduire et trier les déchets avant et pendant la manifestation et à sensibiliser les participant-es. En vous engageant dans cette démarche de réduction des déchets, vous pourrez compter sur le soutien et l'appui technique de la collectivité dans l'organisation de votre manifestation.

En contrepartie du respect des engagements obligatoires, ValEco mettra gracieusement à votre disposition les équipements de gestion des déchets. Je vous remercie par avance de votre engagement et souhaite une belle réussite à votre événement !

Christian MARY
Président de ValEco

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian MARY', is positioned above the ValEco logo.



Charte manifestation éco-responsable



Je soussigné-e.....prends les engagements suivants :

Cochez les engagements que vous prenez (les mesures en gras sont obligatoires).

Promouvoir la manifestation de manière durable	Privilégier la diffusion par la voie électronique (sites internet, réseaux sociaux...) et limiter le nombre de supports papier	X
	Imprimer sur papiers recyclés et/ou éco-labellisés.	
	Apposer sur les imprimés : « Ne pas jeter sur la voie publique. A déposer dans le bac jaune. »	
Réduire les déchets	Limiter la quantité d'emballage produite, privilégier les produits peu emballés, le vrac ou les grands conditionnements.	X
	Favoriser l'emploi de la vaisselle lavable / réutilisable.	
	Utiliser des gobelets réutilisables (consigne mise en place).	
	Privilégier la consommation d'eau du robinet.	
Gérer les déchets	Mettre en place le tri des déchets recyclables et veiller à la qualité du tri.	X
	Mettre en place le tri des déchets spécifiques (huiles de friture, piles, déchet dangereux, pyrotechnie).	X
	Installer des cendriers visibles et/ou distribuer des cendriers de poches.	X
Sensibiliser les bénévoles et les visiteurs	Former les membres d'équipe d'organisation à la démarche éco responsable.	X
	Informers les participant-es sur les bonnes pratiques de gestion des déchets et mettre en place des points d'information (stand, exposition, panneau, signalétique...).	X
	S'assurer qu'il n'y ait plus de déchets sur le site après la manifestation.	X

A

le

Signature



INFORMATIONS PRATIQUES

1. L'organisateur-ice

Nom de l'organisateur-ice (association ou collectivité) :

Personne rencontrée ou référente de la manifestation :

Nom : Prénom : Fonction :

Courriel : Tél :

Moyens humains (nombre de bénévoles) :

2. La manifestation

Nom :

Lieu : Dates :

(donner le nom de la commune et l'emplacement exact du site. Fournir un plan si possible).

Nombre de personnes attendues : Nombre de stands de restauration : Nombre de buvettes :

3. Les équipements mis en place pour la gestion des déchets

(dans la limite des moyens techniques disponibles le jour de la manifestation)

L'estimation des déchets produits et la définition des besoins se feront en concertation avec le Service collecte.

Tous ces équipements sont mis gracieusement à la disposition de l'organisateur-ice et placés sous sa responsabilité.

Pour faire le bilan de la gestion des déchets, le service collecte des déchets pourra éventuellement prendre des photos de ces équipements.

BACS ROULANTS GRIS (déchets ménagers)		
Volume du bac	340 litres	660 litres
Quantité		
Date dépôt		
Date retour		

TRI SELECTIF			
Bacs de tri JAUNES 660L		Colonnes de tri verre 2,5m ³	
Quantité		Quantité	
Lieu de dépôt		Lieu de dépôt	
Date de dépôt		Date et Lieu de dépôt	
Date de retour		Date de retour	

4. La communication disponible pour l'évènement

- Banderole « manifestation éco responsable »

Modèle 2m x 1m, date de retrait aux locaux ValEco (5 rue de la Vallée Maillard, Blois) :

- Aide à l'acquisition de gobelets réutilisables et consignés

L'organisateur • ice souhaite en bénéficier

déjà équipé-e

pas intéressé-e

5. Les contacts

Pour l'organisation d'une manifestation sur une commune de ValEco, appelez au 02 54 74 62 53, ou contactez-nous par email à valeco41@valeco41.fr

Communes concernées par le dispositif : Bracieux, Cour-sur-Loire, Huisseau-sur-Cosson, Maves, Mont-Près-Chambord, Montlivault, Mulsans, Saint-Claude-de-Diray, Tour-en-Sologne, Villexanton.

